

CONSEIL DU DEPARTEMENT DE PHYSIQUE

Compte-rendu de la séance du 29 mars 2019

Présents : Alexandre ARBEY, Emmanuel BENICHO, Richard BREDY, Christian BORDAS, Antoine CAZES, Xavier DAGANY, Natalia DEL FATTI, EL MAMOUNI Houmani, Sylvie FLORES, Ruben MASCART, Alain MIFFRE, Jean-Claude PLÉNET, Franck RABILLOUD, Marie-Catherine SOUS

Excusés : Véronique CHAVRET, François GIERES, Laurent JOLY,

Le Directeur du département ouvre la séance à 9h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil du 16 novembre 2018

Le compte-rendu de la séance du Conseil du département de physique est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités

➤ **Faculté des Sciences**

Le Directeur informe le conseil de la nomination de l'Administrateur provisoire, M. Bruno ANDRIOLETTI.

Le Conseil provisoire de la Faculté est composé des membres élus des trois conseils des départements de physique, chimie et maths.

Le Règlement Intérieur a été voté ce qui va permettre l'organisation des élections au printemps 2019. Le vote sera fait par circonscription. Le calendrier électoral n'est pas encore validé mais il est demandé aux conseillers de préparer les élections avec une représentation du département au sein des listes de candidatures.

Le site de la Faculté est en cours de construction. Il est demandé aux conseillers de faire remonter les observations.

➤ **Université cible**

La mise en place des pôles est fixée au 1^{er} janvier 2020. L'université Lyon 1 et l'université Lyon 3 vont perdre leurs identités juridiques dans le courant de 2020.

La Faculté des Sciences intégrera le pôle Sciences et Humanités. La Faculté souhaite que le pôle soit organisé en trois sous-ensembles : Sciences, Humanités et ENS. La question se pose de l'intégration de l'OSU au pôle Sciences et Humanités. L'avenir du département GEP est posé.

Suite aux travaux des groupes de travail un document d'orientation stratégique va être rédigé pour fin avril qui a comme objectif de définir l'organisation des pôles. Ce document devra être voté par les conseils d'administration des établissements partenaires.

Le Directeur informe le conseil sur les discussions en cours sur la mise en place du Collège Universitaire 1^{er} cycle (CU1C).

M. Bruno ANDRIOLETTI a rencontré les responsables de formation pour leur présenter l'objectif de l'élaboration d'une carte formation par site à partir de 2020/2021 par pôle.

➤ **Accréditation HCERES**

Une évaluation des formations sur les quatre dernières années est demandée par l'HCERES. Cette évaluation s'inscrit dans une démarche de qualité pour faire progresser les formations.

Les fichiers ont été adressés aux responsables de formation. Le bilan est fait sur quatre thématiques : la finalité de la formation, le positionnement, l'organisation pédagogique, et le pilotage.

Les fiches sont à rendre pour le 15 mai à la CFVU. Le Directeur va organiser une réunion avec les responsables de formation pour une concertation avant la remontée des fichiers.

3. Appel à projets modernisation de la Faculté des Sciences

Le Directeur demande au conseil d'évaluer les projets en tenant compte de la participation du département, de la demande de subvention auprès de la Faculté des Sciences et du reliquat de Focal (19 000€ cette année).

Il rappelle que la répartition de l'enveloppe entre les départements est proportionnelle au nombre d'étudiants. L'enveloppe s'élève entre 20 000€ et 25 000€.

Trois projets ont été examinés par le Conseil :

1- Modernisation des moyens informatiques

C'est une action que le département soutient depuis de nombreuses années de façon à assurer la jouvence (contrainte des mises à jour de windows) et l'entretien du parc informatique (environ 90 pc) et des cartes d'acquisition en fonction de l'obsolescence d'un certain nombre de logiciels de façon à ce que les étudiants disposent de moyens tenus à jour. Cette action concerne la plus part des plateformes expérimentales.

Coût total : 21 065 €

2- Systèmes de distribution des sources lumineuse de la Plateforme Optique Physique et Spectroscopie POPS

C'est une action qui concerne l'UE de L2 « optique et spectroscopie » qui fonctionne aux deux semestres et a donc un effectif important et qui se place dans plusieurs mentions de Licence et dans les classes préparatoires. Le projet a été commencé en 2018 avec le soutien de la CFVU et de la FST. Il s'agit de distribuer les sources lumineuses par un équipement fibré.

Coût total : 7 500€

3- Étude pratique du mouvement brownien plateforme M1

En première année de master mention Physique et SOAC les TP sont regroupés sur une seule plateforme (et une seule UE « physique expérimentale »). Le projet propose le développement d'un nouveau TP.

Coût total : 8 500€.

Ce projet doit être finalisé sur le plan pédagogique et sur le plan budgétaire avec la responsable des plateformes de physique expérimentale.

Le Conseil soutient l'ensemble des projets avec un financement département, faculté des Sciences et reliquat Focal.

La séance est levée à 12h.

Le prochain conseil est programmé au vendredi 5 avril : campagne ATER

Jean-Claude PLENET
Directeur du département de Physique